

Exercice clos le 31 décembre 2010
Association Maison du Logement
112 bis rue de la Croix Blanche
40100 DAX
Ce rapport contient 12 Pages
Référence : GLT-113-01

Association Maison du Logement
Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels

Téléphone : +33 (0)5 58 56 10 10
Télécopie : +33 (0)5 58 90 82 06
Site internet : www.kpmg.fr

KPMG Entreprises
Aquitaine-Sud
1777 avenue de la Résistance
40990 Saint-Paul-lès-Dax
France





KPMG Entreprises

Aquitaine-Sud

1777 avenue de la Résistance

40990 Saint-Paulès-Dax

France

Téléphone : +33 (0)5 58 56 10 10
Télécopie : +33 (0)5 58 90 82 06
Site internet : www.kpmg.fr

Association Maison du Logement

Siège social : 112 bis rue de la Croix Blanche
40100 DAX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Maison du Logement, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

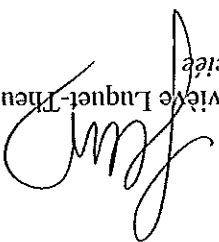
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Saint-Paul-lès-Dax, le 7 juillet 2011

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.


Geneviève Luquet-Thoux
Associée

Etats Financiers

MAISON DU LOGEMENT

Exercice clos le : 31 Décembre 2010

112 BIS RUE DE LA CROIX BLANCHE

40100 DAX

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2010	31/12/2009
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 116	194
Ventes de marchandises		
Production vendue	685 932	508 055
Productions de services		
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION	687 048	508 249
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 405 530	1 214 418
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	61 482	23 530
Collectes	3 990	1 186
Autres produits	2 158 049	1 747 620
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	43 444	43 922
Achats de marchandises (marchandises)		
Variation de stocks (marchandises) et autres approvisionnements		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (2)	830 923	693 639
Impôts, taxes et versements assimilés	66 774	57 465
Salaires et traitements	710 835	603 017
Charges sociales	299 586	266 518
Autres charges de personnel		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	20 211	16 964
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	77 723	12 724
Dotations aux provisions pour risques et charges	19 961	9 441
Autres charges	2 069 457	1 703 690
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	88 592	43 931
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	88 592	43 931
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent attribué ou déficit transféré		
Déficit supporté ou excédent transféré		
PRODUITS FINANCIERS	4 166	4 166
De participations (4)		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	3 894	4 166
CHARGES FINANCIÈRES	3 894	4 166
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilés (5)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	3 894	4 166
2 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)	3 894	4 166
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	92 486	48 097

COMPTE DE RESULTAT

31/12/2010	Total
31/12/2009	Total

11 772	16 849	3 597	11 772
Sur opérations de gestion	Sur opérations en capital	Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)
17 765	9 929	17 765	17 765
Sur opérations de gestion	Sur opérations en capital	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)

- 5.993	10.517	(VII-VIII)	4- RESULTAT EXCEPTIONNEL
---------	--------	------------	--------------------------

		(IX)	Impôts sur les bénéfices
--	--	------	--------------------------

1 763 559	2 182 388	(I+III+V+VII)	TOTAL DES PRODUITS
1 721 455	2 079 386	(II+IV+VI+VIII+IX)	TOTAL DES CHARGES

42.103	103.002	5- SOLDE INTERMEDIAIRE
--------	---------	------------------------

		+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs
		- Engagements à réaliser sur ressources affectées

42.103	103.002	6- EXCEDENT OU DEFICIT
--------	---------	------------------------

718		(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
		(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier
		dont redevances sur crédit-bail immobilier
		(3) dont charges offertes à des exercices antérieurs
		(4) dont produits concernant des entreprises liées
		(5) dont intérêts concernant des entreprises liées

		Produits
		Bénévoles
		Prestations en nature
		Dons en nature
		TOTAL
		Charges
		Secours en nature
		Mise à disposition gratuite de biens
		Prestations
		Personnel bénévole
		TOTAL

Immobilisation incorporelles	9 714,65€	2 249,67€	-	11 964,32€
Immobilisation corporelles	284 384,32€	76 250,09€	-	360 634,41€
à l'ouverture +				
à la clôture -				

Tableau de variation de l'actif immobilisé:

- pour le dispositif logement un excédent de 29 652,99 €
 - pour le CHRS un excédent de 32 553,14 €
 - pour le RHJ un excédent de 40 796,05 €

La comptabilité analytique indique:

L'excédent de 103 002,18 € est composé de trois résultats distincts provenant des trois activités exercées par l'association: le dispositif "logement", le CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) et le RHJ (Résidence Habitat Jeune)

2/ NOTES SUR LE BILAN

- immobilisations non décomposables: bénéficiant des mesures de tolérance (non dépassement de 2 des 3 seuils suivants: total bilan 3,65M€, CA 7,3M€, effectif 50), l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposables.

- immobilisations décomposables: il n'y a pas eu de décomposition parce qu'il n'y a pas de composant significatif

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels:

Dans le cadre de l'application des nouvelles règles concernant les actifs, les immobilisations corporelles sont évaluées à leurs coûts d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques.

Les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels appliquées résultent des dispositions de Plan Comptable Général.

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de bases suivantes:

1/ PRINCIPES, RÉGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010.

Avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2010 dont le total bilan est de 1 049 339 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un excédent de : 103 002,18 €.

(Article R. 123-195 et R. 123-196 du Code de Commerce)

ANNEXE LEGALE

Information sur l'évolution des fonds propres:

- Le fonds associatif n'a pas subi de variation sur cet exercice:
- 102301 Subvention investissement non renouvelable: 41 765€
- 102303 Subvention ODS: 6 098€
- Les réserves:

	à l'ouverture		à la clôture	
	CHRS	CHRS	CHRS	CHRS
- Réserve / investissement SL	148 569€	0€	20 000€	20 000€
- Réserve / investissement CHRS:				
- Réserve de trésorerie CHRS:	22 870€	36 420€	6 240€	16 630€
- Réserve de trésorerie SL	4 972€	4 972€	4 972€	0€
- Réserve de compensation CHRS:	30 198€	30 198€	30 198€	30 198€
- Réserve travaux CHRS:	12 960€	12 960€	12 960€	12 960€
- Réserve mobilier CHRS:	15 255€	15 255€	6 240€	9 015€
- Réserve créances irrécouvrables CHRS:				
- 44870000 CAF:	23 111€			
- 44871000 MSA :	350€			
- 44870100 Subvention CAGD	212 837€			
- 44870110 GRSP	6 852€			
- 44870300 CAF RHJ	11 867€			

Détail des produits à recevoir:

Mouvements sur les provisions pour risques et charges:

	à l'ouverture		à la clôture	
	CHRS	CHRS	CHRS	CHRS
Provision pour départ à la retraite	2 688€	13 944€	-	16 632€
Provision pour travaux	0€	54 722€	-	54 722€
Provision pour formation	0€	860€	-	860€

Le compte 167400 Avance de trésorerie CAF

La CAF a versé 49 000€ d'avance de trésorerie pour le RHJ en 2009. Cette avance est destinée à rester de manière pérenne dans l'association.

Réchéances des créances et des dettes

Les créances et les dettes ont une échéance à moins d'un an.

Fonds dédiés : subventions de fonctionnement affectées

Situations	Montants des fonds affectés au projet (2...)	Fonds à décaisser au début de l'exercice (19...)	Utilisation en cours d'exercice (1894...)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894...)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19...)
	A	B	C	A-B+C	
subvention fonctionnement accueil pour	44 826				44 826
subvention maison relais	64 500				64 500
TOTAL	109 326				109 326

3/ NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ne figure pas en charge la mise à disposition gratuite des bureaux de l'association au 112 bis rue de la croix blanche à Dax, dans le cadre d'une des participations de la CAGD (communauté de commune). La charge totale annuelle peut être estimée à 20 500€.

4/ AUTRES INFORMATIONS

Le volume d'heures de formation cumulé correspond aux droits acquis au titre du Droit Individuel à la Formation (DIF) pour les salariés est de 1 965 heures au 31/12/10.

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, le montant des engagements de l'association en matière d'indemnité de départ à la retraite des membres de son personnel n'a été comptabilisé que pour 15% de la somme globale pour le CHRS et 13% pour le service logement. Les reste des droits acquis a été estimé à 95 041€.

Au 31/12/2009 seule l'indemnité de départ à la retraite du directeur avait fait l'objet d'une provision pour 2 688€.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes: méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière (droits acquis à la date de clôture depuis la date d'entrée), table de mortalité de l'INSEE, probabilité de rotation de l'effectif ainsi que l'évolution des carrières estimées moyennes et départs à la retraite soumis à charges sociales. Il n'a pas été tenu compte d'une actualisation comme le permet la réglementation.

Ne figurent pas au bilan la mise à disposition en 2009, par la CAF du matériel pour le RHJ (matériel d'occasion d'une valeur d'achat à neuf de 48 127€) et du mobilier des chambres du RHJ (matériel d'occasion d'une valeur d'achat à neuf de 8 480€).